

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

Projet de budget 2016 de l'Etat de Genève

8 septembre 2015

1. Points forts du budget

Résultat fortement dégradé

Le projet de budget 2016 en bref	B2015	PB2016	Ecart	en %
Charges de fonctionnement	7'819.4	7'889.6	70.2	0.9%
Revenus de fonctionnement	7'833.2	7'819.9	-13.3	-0.2%
Résultat net	13.8	-69.7		

Le déficit est avant tout dû à la **baisse des prévisions de recettes fiscales**

Certaines **dépenses obligatoires** augmentent

Les **charges globales sont contenues** grâce au plan de mesures

Le résultat prévu constitue un **signal d'alarme**

Les mesures prises chaque année **ne suffisent plus**

Le temps est venu de prendre des **mesures structurelles**

Conjoncture: "trou d'air en 2015"

Prévisions du GPE (juin 2015)	2015	2016
PIB CH	0,7%	1,3%
PIB GE	0,5%	1,3%
Chômage GE	5,6%	6,0%

**Désormais, il ne suffit plus de contenir les dépenses:
il faut les réduire au moyen de mesures structurelles**

2. Poursuite du plan de mesures

Rappel: plan de mesures 2015

Le premier plan de mesures du Conseil d'État a été présenté en septembre 2014 avec le projet de budget 2015

Il devrait améliorer le résultat de l'exercice 2015 à hauteur de **128 millions** de francs

Ce plan comprenait des mesures **complémentaires** à évaluer

Effet des mesures en 2016

La poursuite des mesures 2015 exerce un effet positif de **43 millions sur le résultat du budget 2016**

Deux mesures complémentaires ont un effet positif de **63 millions sur les revenus 2016** (*plafonnement de la déduction des primes maladie et de la déductibilité des frais de déplacement*)

De **nouvelles mesures pour 2016** ont un effet positif de **97 millions** de francs sur le résultat (-90,4 millions de charges et +6,6 millions de revenus)

Ces efforts sont importants, mais ils ne suffisent pas à éviter un déficit au vu de l'évolution défavorable de la conjoncture

Mesures 2016 du Conseil d'Etat

Suspension de l'annuité et de l'allocation de vie chère

Suppression du financement des rattrapages à la Caisse de la police

Engagement de nouveaux collaborateurs en déduisant deux annuités

Baisse de 1% sur les charges de personnel

Baisse de 1% sur les indemnités (avec exceptions) et dépenses générales

Généralisation du courrier A par l'administration fiscale

Prélèvement d'une part au résultat des SIG et de la Fondation des parkings

Nouvelles mesures en cours d'étude

Diminution des charges de personnel (*voir en fin de la présentation*)

Financement du coût lié au vieillissement de la population

Amnistie fiscale, si la législation fédérale est modifiée

Vente d'un bien immobilier à la commune d'Anières

Adaptation des tarifs TPG et horodateurs

3. Baisse des revenus fiscaux

Baisse des recettes fiscales

Diminution globale projetée par rapport au budget 2015:

– 75 millions (-1,2%) hors mesures du Conseil d'Etat

– 12 millions (-0,2%) avec les mesures du Conseil d'Etat
(plafonnement de la déduction des primes d'assurances maladie et accidents et de la déductibilité des frais de déplacement)

Effets de la conjoncture

Personnes physiques

Baisse de **-134 millions (-3,4%) hors** mesures

Baisse de **-71 millions (-1,8%) avec** les mesures

Personnes morales

Progression de **+45 millions (+3,2%)**
selon enquête de **mai** 2015

Selon l'enquête de **janvier** 2015,
la progression aurait été de **+10%**

Revenus fiscaux et impact des mesures

en millions CHF

	C 2014	B 2015	PB 2016	Ecart PB 2016 - B 2015	
Personnes physiques (PP)	3'941	3'928	3'795	-134	-3.4%
Personnes morales (PM)	1'465	1'395	1'439	45	+3.2%
Part cantonale aux recettes fédérales	433	423	427	4	+0.9%
Impôts immobiliers	358	427	434	8	+1.8%
Droits de successions et donations	261	108	108	0	+0.0%
Impôt sur les véhicules routiers et les bateaux	105	107	111	3	+3.2%
Autres impôts	14	16	15	-1	-5.8%
Total Impôts, taxes et droits	6'577	6'404	6'328	-75	-1.2%
Mesures fiscales 59 A (primes d'assurance-maladie) et B (frais de déplacement)	-	-	63		
Total Impôts, taxes et droits	6'577	6'404	6'391	-12	-0.2%

4. Maîtrise des charges

Maîtrise des charges

Alors que la croissance démographique se poursuit (+1,6% actuellement), le total des charges budgétisées progresse de **+ 0,9%** (70 millions) par rapport au budget 2015

Les **mesures** du Conseil d'Etat et la **maîtrise des charges** qu'il contrôle directement permettent d'aboutir à cette croissance modérée

Les **charges contraintes** augmentent sensiblement

Évolution par type de charges

Mécanismes salariaux et cotisations: **+5 millions**

Charges contraintes: **+65 millions**

(notamment Hospice général, aide aux migrants, débiteurs de l'assurance-maladie, subsides assurance-maladie, prestations complémentaires AVS et AI et prestations complémentaires familiales)

Charges mécaniques: **-27 millions**

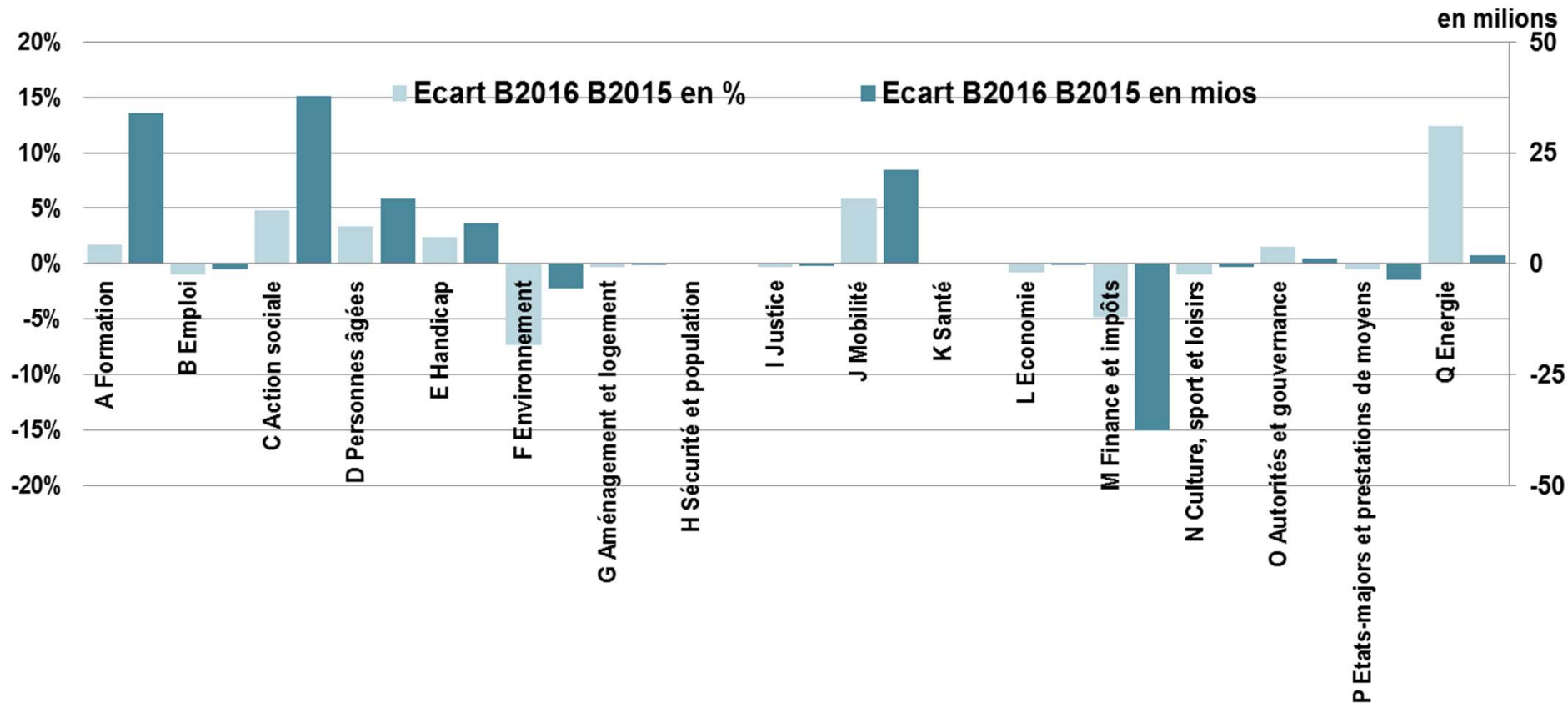
(notamment RPT, intérêts de la dette)

Choix politiques: **+28 millions**

(notamment pour la formation et la mobilité, compensé par l'effet des mesures)

Évolution des charges par politique publique

Evolution des charges par politique publique



5. Investissements: poursuite de l'effort

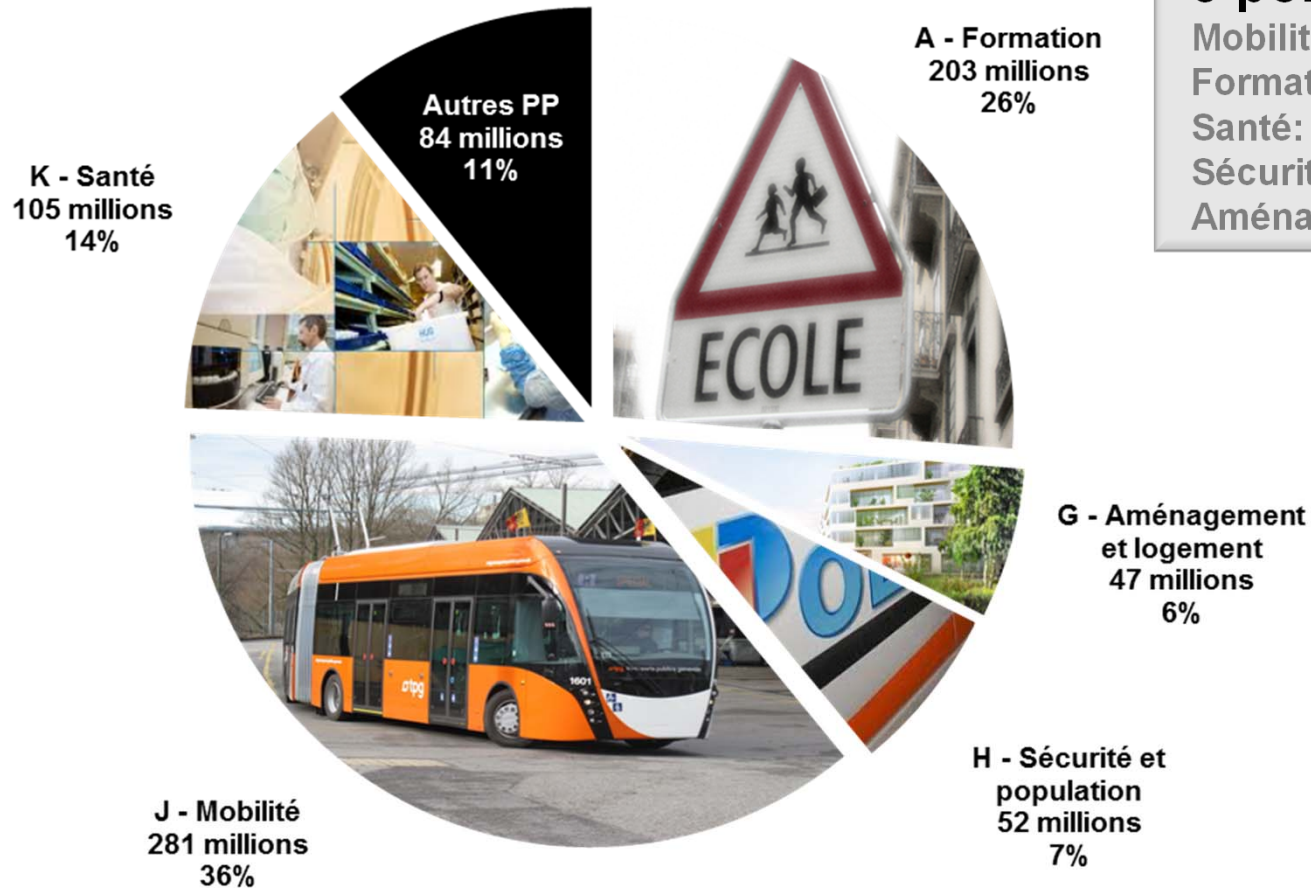
Investissements: poursuite de l'effort

en millions

Projet de budget d'investissement	B 2015	PB 2016	Ecart
Dépenses d'investissements	780	771	-9
Recettes d'investissements	63	19	-44
Investissements nets	717	752	34

**Faible marge de manœuvre pour les autorités:
92% des dépenses concernent des projets en cours**

Dépenses d'investissements par politique publique



89% des investissements concernent
5 politiques publiques:

Mobilité:	36%
Formation:	26%
Santé:	14%
Sécurité-population:	7%
Aménagement-logement:	6%

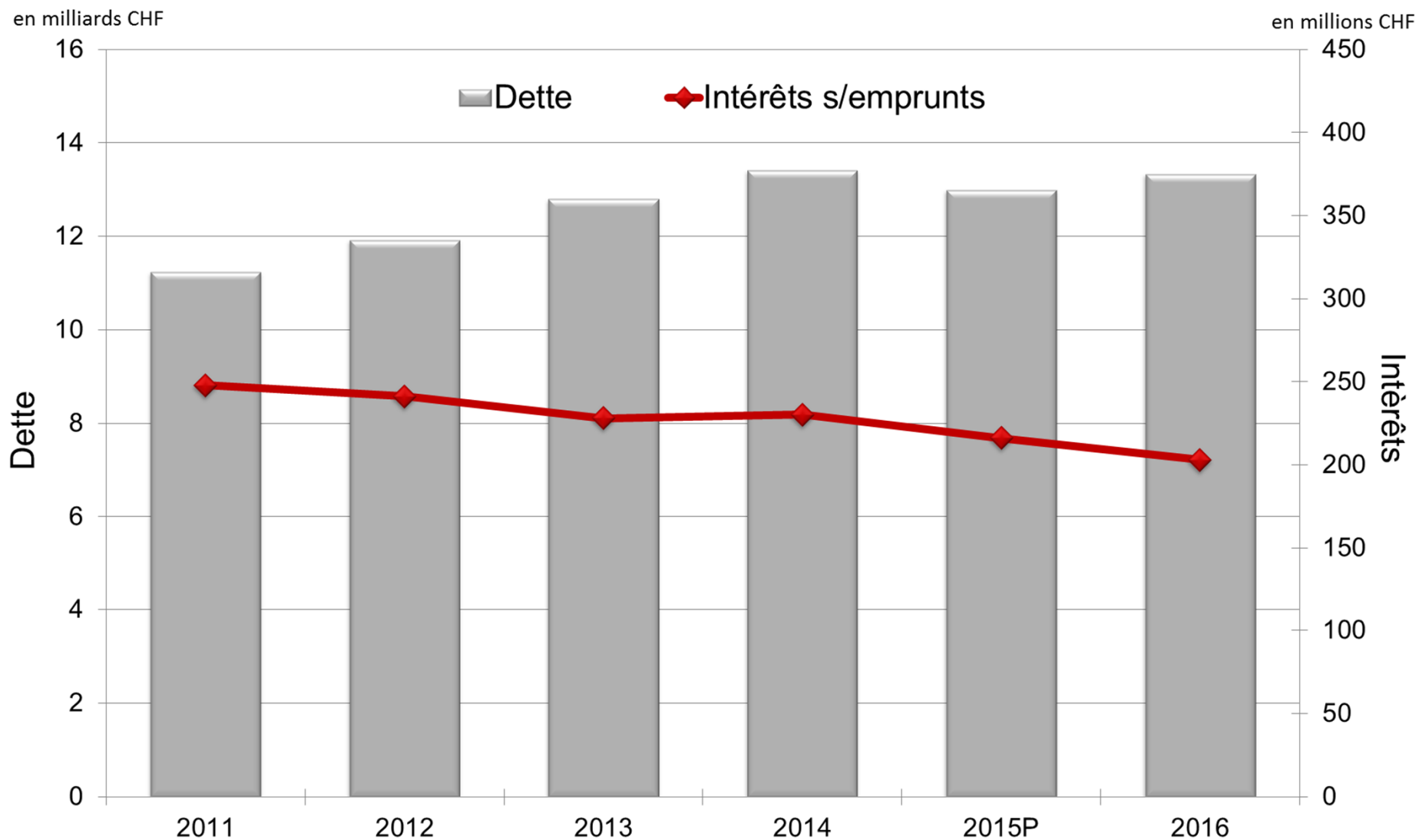
Autofinancement non assuré en 2016

L'autofinancement des investissements 2016 n'est assuré qu'à hauteur de **47%**

Des **arbitrages et priorisations** seront nécessaires dans le cadre du plan décennal des investissements

Selon les hypothèses du projet de budget, la **dette augmentera de 350 millions** environ en 2016

Dettes et intérêts en 2016



6. Conclusion:

Nouveaux maux

Nouveaux remèdes

Nouveaux maux, nouveaux remèdes

La détérioration de la situation impose de prendre des **mesures structurelles fortes** pour maîtriser la dette et viser l'équilibre des finances publiques

Les charges de personnel représentent **la moitié** du budget total de l'État, et environ les **deux tiers** si l'on déduit les dépenses obligatoires ou mécaniques

Si l'on veut préserver les **revenus** et les **retraites** des employés de l'Etat, il faut réduire ces charges de personnel

Le Conseil d'Etat vise à réduire ces coûts de - 5% au cours des trois prochaines années

Objectif : - 5%

Il sera atteint par une combinaison entre :

- Le **passage de 40 à 42 heures** de l'horaire de travail hebdomadaire
- Le **non-renouvellement** de départs naturels
- La **simplification** des procédures de fin de rapports de service
- L'encouragement du **travail à temps partiel**

Dès demain, le Conseil d'Etat engagera des discussions avec les partenaires sociaux sur les modalités de mise en œuvre de cet objectif. En novembre, le Grand Conseil sera saisi de projets de lois

Merci de votre attention



Questions ?

www.ge.ch/finances